

APPRENTISSAGE DANS LE SECTEUR SUCRIER

RECOMMANDATION PARITAIRE

Dans les états-membres de l'Union Européenne, l'industrie sucrière produit, depuis de nombreuses années, un effort important en matière de formation professionnelle en sucrerie, notamment sur les aspects techniques, liés au processus de production ou à l'environnement, ainsi qu'en matière de santé et de sécurité en milieu de travail.

Les partenaires sociaux du secteur sucrier - le Syndicat Européen des Travailleurs de l'Alimentation et le Comité Européen des Fabricants de Sucre - développent depuis plusieurs années différents programmes de formation professionnelle portant sur la santé et la sécurité en sucrerie, avec l'aide des grands programmes communautaires de formation, tels que FORCE ou LEONARDO DA VINCI.

Dans le même esprit - même si les contraintes de l'Organisation Mondiale du Commerce contrarient une évolution favorable de l'emploi - la Profession sucrière est sensibilisée à la nécessité de participer à la promotion de l'emploi des jeunes, dont le taux de chômage dans l'Union Européenne est particulièrement élevé. Avec cette recommandation paritaire, la Profession sucrière contribue à la mise en oeuvre des orientations du Conseil des Ministres de Luxembourg sur l'emploi, (novembre 1997).

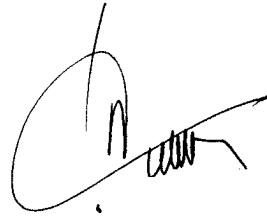
Elle est prête à, apporter sa contribution en offrant, dans la mesure de ses possibilités et sans obligation d'embauche, des capacités d'accueil supplémentaires pour des stages qualifiants et des postes d'apprentissage à des jeunes, afin de faciliter leur insertion professionnelle.

Les partenaires sociaux européens du secteur sucrier recommandent à cet effet aux entreprises sucrières :

- de maintenir l'effort substantiel déjà engagé par un certain nombre d'entre elles vis-à-vis de l'apprentissage - ou tout autre processus de formation pour les jeunes - en termes d'effectif et de qualité de la formation ;
- d'engager, à chaque fois que ceci est économiquement et socialement réalisable, un effort significatif pour offrir à des jeunes davantage de stages et de postes d'apprentissage afin d'accroître leurs compétences sur le marché du travail.

Les partenaires sociaux européens assurent chaque année un suivi des mesures mises en oeuvre et des résultats obtenus.

U. Lindnerhof

A stylized handwritten signature or set of initials, possibly starting with 'U' and 'L', written in black ink.